



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 28 DU SAMEDI 02/03/2019

Réunion du 25 février 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD 07 88 36 77 09

INDISPONIBILITES

M. MAUSSIÉ Arnaud: les 9 et 10 mars
M. BERTHUCAT Alexis: les 16 et 17 mars
M. OZEL Abdulkadir : du 7 au 17 juin

INFORMATION STAGE JEUNES ARBITRES

La SCJA informe que les jeunes arbitres sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **vendredi 8 mars (soirée) et samedi 9 mars (complexe les Bullieux à Andrézieux)**. L'hébergement sur place est OBLIGATOIRE.

MM. NIGROU Zacharia – VERNIER Melvin – GEZGIN Météhan – BEN MOSBAH Ramzi – SAVSET Sefer – PRUNET Gaspard – MAUSSIÉ Arnaud – ACAR Melih – RAFFIN Jonathan – BISSUEL Noë.

Prière d'apporter votre nécessaire de toilettes, de quoi écrire, ainsi qu'une tenue de sport (y compris les chaussures de foot).

Convocation le vendredi 8 mars à 18 h30. Fin du stage le samedi 9 mars vers 17h.

Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponible pour ce stage.

AVIS AUX ARBITRES

- Les arbitres Seniors et Jeunes qui désirent suivre une formation FMI ou une remise à jour, sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de la Délégation du Roannais.

RAPPEL CARTON BLANC

- Messieurs les arbitres le code du carton blanc 110 et rien d'autre, et il faut entourer le n° du joueur.
On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs. Dernier rappel avant sanctions. Sur la feuille de match, il faut marquer les totaux pour les avertis, les expulsions, les blessés : merci.

INFOS AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.

- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).

- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.

- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.